

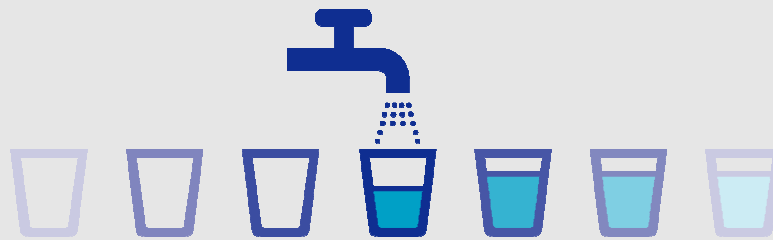
Rapport annuel

SYNDICAT D'EAU DU TRÉGOR

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2020
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2020

Sommaire

■	CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	RESSOURCES EN EAU	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	5
■	LONGUEUR DU RÉSEAU	5
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	6
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	6
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE	7
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	8
■	RECETTES D'EXPLOITATION	9
■	DÉPENSES PARTICULIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ	9
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	10
■	QUALITÉ DE L'EAU	10
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	10
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	10
■	PERFORMANCE DU RÉSEAU	12
■	RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX.....	13
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	14
■	TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE	14
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	14
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	14
■	AMORTISSEMENTS RÉALISÉS	14
■	PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	15
■	ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	16
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ	16

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SYNDICAT D'EAU DU TRÉGOR regroupe les communes de CAMLEZ, LOUANNEC, PENVÉNAN, PLOUGRESCANT, PLOUGUIEL, SAINT-QUAY-PERROS, TRÉLÉVERN et TRÉVOU-TRÉGUIGNEC.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

28 000 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

■ RESSOURCES EN EAU

● Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2019 [m³]	Prélèvement 2020 [m³]	Variation 2020/2019
Prise d'eau de Pont-Scoul sur le GUINDY PLOUGUIEL Prélèvement d'eau de surface	300	441 650	474 090	+7,35 %
Captage de Traou-Guern PLOUGUIEL Prélèvement en nappe souterraine	190	508 090	578 240	+13,81 %
Total des prélèvements [m³]		949 740	1 052 330	+10,80 %

- *Importations d'eau*

Import depuis	Importé en 2019 [m³]	Importé en 2020 [m³]
LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ – LANNION	9 650	3 260
LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ – KERNÉVEC	110 470	139 800
LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ – KREIS-TREGER	1 280	1 540
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	122 950	43 330

- *Volumes produits*

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation 2020/2019
Station de Pont-Scoul PLOUGUIEL Traitement complet	4 000	417 130	435 460	+4,39 %
Station de Kermenou PLOUGUIEL Traitement complet	3 800	493 500	558 910	+13,25 %

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2019	2020	Variation
Ressources propres	910 630	994 370	+9,20 %
Importations	244 350	187 930	-23,09 %
Total général	1 154 980	1 182 300	+2,37 %

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2019	2020	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	10 428	10 480	+0,50 %
Nombre d'abonnements non domestiques	1	2	+100,00 %
Nombre total d'abonnements	10 429	10 482	+0,51 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- *Répartition des abonnés par commune*

CAMLEZ	478
LANNION	28
LOUANNEC	1 826
PENVÉAN	2 445
PERROS-GUIREC	6
PLOUGRESCANT	1 336
PLOUGUIEL	1 140
SAINT-QUAY-PERROS	851
TRÉLÉVERN	1 002
TRÉVOU-TRÉGUIGNEC	1 370
Total des abonnés	10 482

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	910 630	994 370	+9,20 %
Volume importé	244 350	187 930	-23,09 %
Volume exporté	- 318 610	- 355 360	+11,53 %
Volume mis en distribution	836 370	826 940	-1,13 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	684 854	672 328	-1,83 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	7 752	17 212	+122,03 %
Volume total vendu aux abonnés	692 606	689 540	-0,44 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 64 m³ par an. Elle était de 66 m³ en 2019.

● *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2019 [m ³]	Exporté en 2020 [m ³]
LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ – KERNÉVEC	263 660	248 270
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	54 950	107 090
Volume total exporté	- 318 610	- 355 360

■ LONGUEUR DU RÉSEAU

	2019	2020	Variation %
Linéaire du réseau hors branchements en km	428,5	429,6	+0,26 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

● *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021
Redevance de pollution domestique	0,3000	0,3000

■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

Évolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	110,79	113,01	+2,00 %
	Abonnement diam 30 mm	138,47	141,24	+2,00 %
	Abonnement diam 40 mm	138,47	141,24	+2,00 %
	Abonnement diam 50 mm	373,79	381,27	+2,00 %
	Abonnement diam 60 mm	373,79	381,27	+2,00 %
	Abonnement diam 80 mm	451,67	460,70	+2,00 %
	Abonnement diam 100 mm	512,16	522,40	+2,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,114	1,136	+1,97 %
Redevances et taxes				
	Redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

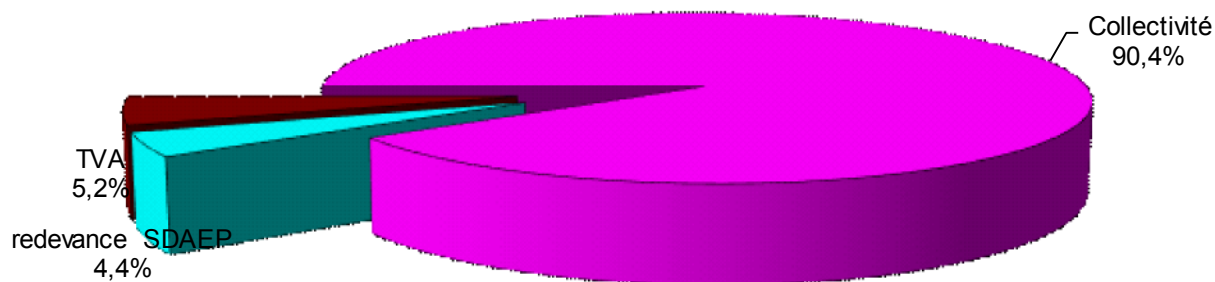
	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	244,47	249,33	+1,99 %
Redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
TVA	14,11	14,37	+1,84 %
Total [€ TTC]	270,58	275,70	+1,89 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+1,99 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,30 €/m³
 0,0023 €/l

Répartition au 1er janvier 2021



■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Évolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	110,79	113,01	+2,00 %
	Abonnement diam 30 mm	138,47	141,24	+2,00 %
	Abonnement diam 40 mm	138,47	141,24	+2,00 %
	Abonnement diam 50 mm	373,79	381,27	+2,00 %
	Abonnement diam 60 mm	373,79	381,27	+2,00 %
	Abonnement diam 80 mm	451,67	460,70	+2,00 %
	Abonnement diam 100 mm	512,16	522,40	+2,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,114	1,136	+1,97 %
Redevances et taxes				
	Redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

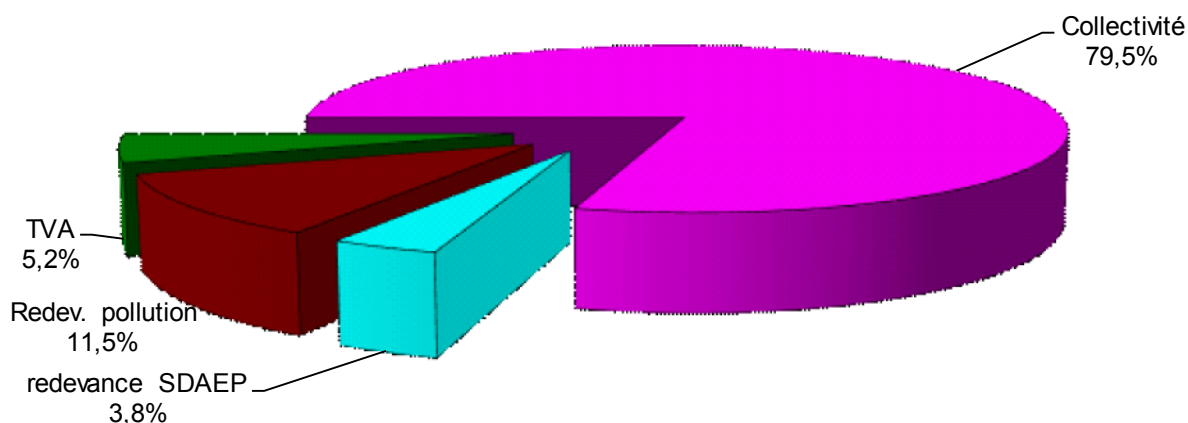
	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	244,47	249,33	+1,99 %
Redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	16,09	16,35	+1,62 %
Total [€ TTC]	308,56	313,68	+1,66 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+1,99 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,61 €/m³
 0,0026 €/l

Répartition au 1er janvier 2021



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2019	2020	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 978 164,22 €	2 020 758,32 €	+2,15 %
dont abonnements	1 259 514,59 €	1 286 074,73 €	+2,11 %
Recettes vente d'eau non domestiques	8 680,85 €	19 658,90 €	+126,46 %
dont abonnements	378,46 €	536,26 €	+41,70 %
Recettes de volume exporté	139 032,74 €	124 602,57 €	-10,38 %
Total recettes de vente d'eau	2 125 877,81 €	2 165 019,79 €	+1,84 %
Autres recettes			
Recettes de raccordement	67 825,69 €	163 032,99 €	
Excédent année précédente	360 000,00 €	300 000,00 €	
Divers	347 082,96 €	279 882,82 €	
Loyer antennes	4 267,95 €	4 382,41 €	
Total des recettes	2 905 054,41 €	2 912 318,01 €	

■ DÉPENSES PARTICULIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ

	2019	2020	Variation
Dépenses de volume importé	81 592,19 €	70 118,22 €	-14,06 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	40	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	55	0	100 %	-

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
80 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

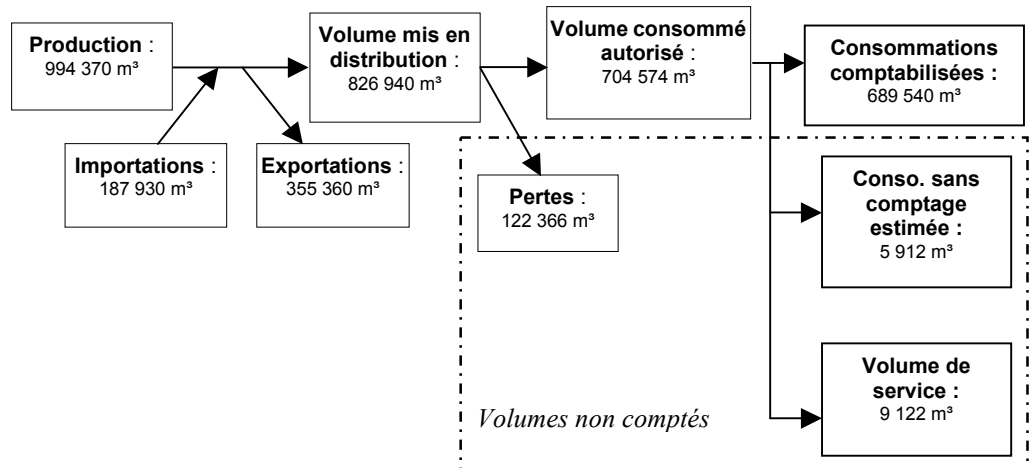
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	120	120

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

■ PERFORMANCE DU RÉSEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 5 912 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir, etc.) sont évalués à 9 122 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2016	2017	2018	2019	2020
Rendement du réseau de distribution [%]	82,0 %	85,2 %	81,1 %	89,2 %	89,7 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,5	1,2	1,6	0,9	0,9

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,4	1,1	1,5	0,8	0,8

- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	6,4	6,6	6,5	6,6	6,8
Seuil de rendement [%]	66,3 %	66,3 %	66,3 %	66,3 %	66,4 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

■ RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

	2016	2017	2018	2019	2020
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	3,680	4,910	2,810	2,530	3,720

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,8 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Accord-cadre à bons de commande 2018-2020 : Travaux hors programme de canalisations, fontainerie et branchements particuliers	138 381 €
Programme 2019 : Clôture du site de l'usine de production de Pont-Scoul à Plouguiel	42 730 €
Programme 2019 : Réhabilitation des deux réservoirs semi-enterrés du Rhun (1 000 et 2 000 m3) à Camlez	27 287 €
Programme 2019 : Renforcement et renouvellement du réseau à Penvénan, Plougrescant, Saint-Quay-Perros et Trélévern	485 411 €
Programme 2019 : Complément de sectorisation (pose de 8 débitmètres) et réduction des pressions (pose de 3 stabilisateurs)	109 971 €
Programme 2020 : Démantèlement des filières de traitement de 1955 et 1969 de l'usine de Pont-Scoul	6 708 €
Programme 2020 : Modification de la désinfection et mise en œuvre d'une étape de reminéralisation à la soude à l'usine de Pont-Scoul	5 455 €
Programme 2020 : Renforcement et renouvellement de la canalisation de refoulement vers le réservoir de Kerhuel en Camlez	7 481 €

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2019	2020
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,00 %

■ ÉTAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2019	2020
Encours de la dette au 31 décembre	2 489 704,80 €	2 730 647,43 €
Remboursements au cours de l'exercice	384 067,55 €	328 030,57 €
dont en intérêts	73 902,42 €	68 973,20 €
dont en capital	310 165,13 €	259 057,37 €

■ AMORTISSEMENTS RÉALISÉS

	2016	2017	2018	2019	2020
Montant de la dotation aux amortissements	668 523,41 €	707 605,78 €	733 017,35 €	776 343,78 €	809 131,50 €

■ **PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux
Accord-cadre à bons de commande 2018-2020 : Travaux hors programme de canalisations, fontainerie et branchements particuliers	88 310 €
Programme 2020 : Démantèlement des filières de traitement de 1955 et 1969 de l'usine de Pont-Scoul	87 094 €
Programme 2020 : Modification de la désinfection et mise en oeuvre d'une étape de reminéralisation à la soude à l'usine de Pont-Scoul	354 970 €
Programme 2020 : Renforcement et renouvellement de la canalisation de refoulement vers le réservoir de Kerhuel en Camlez	219 684 €
Accord-cadre à bons de commande 2021-2023 : Travaux hors programme de canalisations, fontainerie et branchements particuliers	1 036 955 €
Programme 2021 : Réhabilitation du réservoir surélevé de Kerhuel (500 m3) à Camlez	241 933 €
Programme 2021 : Pose de 7 bornes de puisage	96 462 €

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

	2019	2020
Abandons de créance	3 171,48 €	0,00 €
Versements à un fonds de solidarité	2 122,00 €	2 137,00 €
TOTAL	5 293,48 €	2 137,00 €